



COMMUNE
DE
CROISILLES
62128

Tél. : 03.21.07.57.57

Email : courrier@mairie-croisilles.fr

Internet : www.mairie-croisilles.fr

Compte rendu de la réunion de Conseil municipal du 11 octobre 2024

Tableau de présence :

Serge BILLAUT	AE (Gérard Dué)	David BULCOURT	P
Elisabeth BULTEEL	P	Laure CORDONNIER	P
Mickael CUVELLIER		Gérard DUE	P
Xavier CHRETIEN	P	Alain GREBERT	AE (Fabien Sellier)
Ludivine JAMPIERRE	AE (Xavier Chrétien)	Raphaëlle MAGGIOTTO	P
Cécile MARKOWSKI	P	Brigitte MERLIN	AE (Raphaëlle Maggiotto)
Mathieu REBOUT	P	Hervé SAINT-POL	AE (Eric Sellez)
Caroline SANTERNE	AE (David Bulcourt)	Eric SELLEZ	P
Fabien SELLIER	P	Monique VANDEWALLE	P
Jean-Claude HOMBERT	P		19 votants

P : Présent – AE : Absent Excusé – ANE : Absent Non Excusé – () : procuration

Secrétaire de séance : David Bulcourt

Ouverture de la séance à : 18h55 (en préambule de la présente réunion, le projet social de la Maison des Habitants a été présenté au Conseil Municipal par Mesdames Ponchel et Pochet.

Déroulé de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 31 août 2024

Il vous est demandé d'approuver le compte rendu.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

2. Complément de la délibération 2020/023 portant sur la délégation au maire, montant de la ligne de trésorerie paragraphe 20

En date du 6 juin 2020, le Conseil Municipal a accordé au Maire 29 délégations. Une de ces délégations (la 20^{ème}) portant sur la ligne de trésorerie ne précise aucun montant. Afin que Monsieur le Maire puisse avoir recours à des crédits de couverture de la trésorerie, le trésorier demande à ce que ce montant soit décidé en réunion de conseil. De telle façon, le Maire pourra faire une demande de trésorerie pour honorer les crédits à payer.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider un montant de 350.000,00 € maxi.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
2	0	17	0	19

3. Recrutement de cinq agents recenseurs

La mise en place du recensement aura lieu en 2025

Il est proposé les agents recenseurs suivants :

- Loïc Leclerc
- Audrey Fleury
- Joannie Boinski
- Valentin Debailleul
- Valérie Lefranc

Stéphanie Fléchy fera le recensement en complément de Valérie Lefranc qui ne peut se déplacer dans les foyers le soir. Elle sera également coordinatrice communale principale.

Alain Grébert sera coordonnateur adjoint

Le Maire propose de donner une prime de 200 euros ou des heures supplémentaires les salariés.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

4. Proposition de vente du terrain de l'antenne téléphonique du chemin rural dit « de Douai »

La société Cellnex, qui gère les antennes téléphoniques, souhaite racheter l'antenne téléphonique sise au chemin rural dit « de Douai ». Ils proposent une clause de rétrocession si démantèlement de l'antenne pour un montant de 100 euros à la charge de la Commune.

Cette même société propose de racheter la parcelle de 100 m² au coût de 560€/m², soit une vente totale de 56.000 euros. Tous les frais annexes (bornage, notaire) sont à la charge de Cellnex.

Aucun travaux ne pourra être mené sans déclaration par la société Cellnex, comme c'était déjà le cas en sa qualité de locataire

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
2	0	17	0	19

5. Approbation des marchés pour la rénovation et la mise en sécurité de l'église

Pour faire suite à l'appel d'offre lancé pour la rénovation et la mise en sécurité de l'église, il vous est demandé d'approuver le choix des entreprises suivantes, suite à analyse des offres par le cabinet d'architecture, conformément aux critères du règlement de consultation :

Lot 1 Maçonnerie pierre de taille	Chevalier Nord – 899 191,84 € (estimé à 949 846,83 € par l'architecte)
Lot 2 charpente	Battais Charpente – 33 102,63 € (estimé à 35 437,60 € par l'architecte)
Lot 3 couverture	Bernard Battais et fils - 78 076,20 € (estimé à 46 160,80 € par l'architecte)
Lot 4 vitraux	Atelier P. Brouard – 4 224,52 € (estimé à 4 071,60 € par l'architecte)

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

6. Délibérations modificatives – Service des eaux

A la demande du trésorier, il est demandé de bien vouloir accepter les modifications suivantes dans le budget du service des eaux

Dépenses de fonctionnement

Article 61523 = - 11 449,83 €
Chapitre 042 article 681 = -4 105,48 €
Article 6588 = +10 €
Article 66111 = +15 455,31 €

Recettes d'investissement

10222 = + 4 105,48 €
Chapitre 040 art 28156 = - 4 105,48 €

Dépenses d'investissement

Article 1641 = + 1 927,72 €

Article 2031= - 1 927,72 €

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

7. Délibérations modificatives, Budget Communal

A la demande du trésorier, il est demandé de bien vouloir accepter les modifications suivantes dans le budget communal

Recettes d'investissement :

Chapitre 040 article 2805 = -100 euros

021 = +100 euros

En dépenses de fonctionnement

023 = +100 euros

615231 = -100 euros

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

8. Délibération Maison des Habitants

Il est demandé au Conseil Municipal d'accepter les propositions de tarifs suivantes pour les sorties culturelles de la Maison des Habitants

Sortie 1 : Spectacle à BAPAUME c'est décidé je deviens une connasse le vendredi 29 octobre 2024

Tarifs Croisilles

C'est décidé je deviens une connasse !				
	Adulte		Enfants	
		32,00		32,00
	€		€	
Tranche 1 Croisilles	30%	10 €	25%	8 €
Tranche 2 Croisilles	35%	11 €	30%	10 €
Tranche 3 Croisilles	40%	13 €	35%	11 €
Tranche 4 Croisilles	45%	14 €	40%	13 €

Tarifs extérieurs

C'est décidé je deviens une connasse

	Adulte		Enfants	
		32,00		32,00
	€		€	
Tranche 1 Extérieurs	50%	16 €	45%	14 €
Tranche 2 Extérieurs	60%	19 €	55%	18 €

Sortie 2 : Spectacle le soldat rose à LENS le 30 novembre 2024 – TARIF Croisilles

Spectacle le soldat rose

	Adulte		Enfants	
		38,00		38,00
	€		€	
Tranche 1 Croisilles	30%	11 €	25%	10 €
Tranche 2 Croisilles	35%	13 €	30%	11 €
Tranche 3 Croisilles	40%	15 €	35%	13 €
Tranche 4 Croisilles	45%	17 €	40%	15 €

Spectacle le soldat rose le 30 novembre 2024 – TARIF Extérieurs

Spectacle : le soldat rose

	Adulte		Enfants	
		38,00		38,00
Billetterie 22€/personne + bus 900 €	€		€	
Tranche 1 Extérieurs	50%	19 €	45%	17 €
Tranche 2 Extérieurs	60%	23 €	55%	21 €

Sortie 3 : La légende de tarzan le samedi 11 janvier à FOURMIES

Tarifs Croisilles

La légende de Tarzan

	Adulte		Enfants	
		60,00		60,00
	€		€	
Tranche 1 Croisilles	30%	18 €	25%	15 €
Tranche 2 Croisilles	35%	21 €	30%	18 €
Tranche 3 Croisilles	40%	24 €	35%	21 €
Tranche 4 Croisilles	45%	27 €	40%	24 €

Tarifs extérieurs

La légende de Tarzan

	Adulte		Enfants	
		60,00		60,00
	€		€	
Tranche 1 Extérieurs	50%	30 €	45%	27 €
Tranche 2 Extérieurs	60%	36 €	55%	33 €

Sortie 4 : Les parents viennent de mars, les enfants du Mac do le dimanche 2 février à Albert

Tarifs Croisilles

les parents viennent de mars les parents du mac do

	Adulte		Enfants	
Pas de Billeterie transport uniquement	22,00		22,00	
	€		€	
Tranche 1 Croisilles	30%	7 €	25%	6 €
Tranche 2 Croisilles	35%	8 €	30%	7 €
Tranche 3 Croisilles	40%	9 €	35%	8 €
Tranche 4 Croisilles	45%	10 €	40%	9 €

Tarifs extérieurs

les parents viennent de mars les parents du mac do

	Adulte		Enfants	
Pas de Billeterie transport uniquement	22,00		22,00	
	€		€	
Tranche 1 Extérieurs	50%	11 €	45%	10 €
Tranche 2 Extérieurs	60%	13 €	55%	12 €

Sortie 5 à Bapaume : Gérard Danhan « J'imite donc je suis » le dimanche 18 mai

Tarifs Croisilles

Gérard Dahan

	Adulte		Enfants	
	16,50		16,50	
	€		€	
Tranche 1 Croisilles	30%	5 €	25%	4 €
Tranche 2 Croisilles	35%	6 €	30%	5 €
Tranche 3 Croisilles	40%	7 €	35%	6 €
Tranche 4 Croisilles	45%	7 €	40%	7 €

Tarifs extérieurs

Gérard Dahan

	Adulte		Enfants	
	16,50		16,50	
	€		€	
Tranche 1 Extérieurs	50%	8 €	45%	7 €
Tranche 2 Extérieurs	60%	10 €	55%	9 €

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

9. Carte cadeaux enfants des salariés

Lors du dernier Conseil Municipal, il avait été décidé d'accorder des bons d'achat pour les fêtes de Noël pour les salariés et leurs enfants de moins de 12 ans. Il est proposé de passer l'âge pour les enfants à moins de 16 ans. Cela représente un budget d'environ 2000 euros pour la commune.

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

10. Arrêté à prendre afin de réglementer le démarchage dans la commune

Cet arrêté est à prendre à la demande de la gendarmerie

Suite à échanges au sein du Conseil Municipal, il est décidé que :

Heures de démarchage : 9h à 16h

Age des personnes démarchées : 70 ans

Vote :

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

11. Arrêté sur l'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique

Suite aux nombreux et réguliers dépôts de bouteilles de boissons alcoolisées (cassées ou en l'état) dans la commune, il est demandé au Conseil Municipal de valider la prise d'arrêté comme suit :

« Interdiction de consommation d'alcool sur le domaine public sauf manifestations communales et associatives et en terrasse des débits de boisson »

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

12. Convention nettoyage crèche avec la CCSA

La commune a mis à disposition du personnel communal pour le nettoyage de la crèche en vue de sa réouverture en septembre dernier

Cela a coûté 183 € de produits + 6 jours de personnel

Il est demandé au Conseil d'accepter la signature d'une convention avec la CCSA pour rembourser les couts

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

13. Financement du BAFA pour un salarié en contrat PEC

Valentin Debailleul, salarié (contrat PEC) va passer son BAFA. Dans la convention du contrat PEC, il est prévu de prendre en charge la formation du salarié par la commune.

Il est proposé de prendre en charge le cout à hauteur de 600 €

Abstention	Contre	Pour	Refus de vote	Total
0	0	19	0	19

La séance a été levée à 19 h 45